

CERCLE GENEALOGIQUE DES DEUX-SEVRES



CERCLE GENEALOGIQUE DES DEUX-SEVRES

Bienvenue !

Association loi de 1901 – statuts déposés auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres sous le N° W792002023 - Publication au Journal Officiel du 4 juillet 1990.

Adresse postale : 26 Rue de la Blauderie 79000 NIORT - **Courriel :** genea79@wanadoo.fr - **site internet :** www.genea79.fr

Sommaire

	page
Accueil.....	4
Manuel du dépouillement.....	8
Consignes Générales.....	11
Baptêmes / Naissances.....	12
Mariages / Contrats de Mariages.....	14
Sépultures / Décès.....	17
Abjurations.....	19
Abréviations	
Prénoms / Liens de Parenté.....	20
Professions / Mois Républicains.....	21

Accueil

Vous venez de rejoindre le cercle généalogique des Deux-Sèvres,

nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre association et espérons que vous y trouverez les conseils et l'entraide nécessaires pour retrouver l'ancêtre qui vous manque.

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos sorties, à l'assemblée générale annuelle, voire même de vous compter parmi les bénévoles qui œuvrent depuis 1990, au service de la cause généalogique, avec abnégation et désintéressement, pour alimenter nos bulletins trimestriels et notre base de données en ligne.

Notre équipe consacre à la généalogie une bonne partie de son temps libre. C'est un énorme travail au quotidien que nous accomplissons dans la joie et la bonne humeur pour rendre service à la collectivité.

Notre base de données de 2 000 000 d'actes représente vingt-cinq années de travail assidu. Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à la consulter que nous en avons chaque jour à l'alimenter.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance, nous vous souhaitons de bonnes et fructueuses recherches.

LA GENEALOGIE

C'est une science humaine qui consiste à établir les filiations. Mais, pour le généalogiste amateur, c'est beaucoup plus que cela. C'est une passion tenant de l'enquête et de la collection¹, c'est aussi un loisir individuel et familial, varié, ludique et culturel, permettant à chacun de faire œuvre de détective ou d'historien familial. C'est encore une aventure permanente, dans le sens où l'on sait où, quand et par qui l'on commence, mais on ne sait jamais où et par qui l'on finit.

La généalogie étant une science, elle implique forcément :

de l'ordre : Il est indispensable de numéroter, répertorier, classer toutes les informations que vous collectez.

de la méthode : Elle est simple et universelle. Sans elle vous risquez de vous égarer parmi les homonymes et de faire la généalogie de quelqu'un d'autre.

de la rigueur : N'admettre que l'information vérifiée auprès de sources fiables (les originaux). Il est essentiel de ne pas inventer ou de faire des déductions trop hâtives.

A ces qualités doivent s'en rajouter d'autres, telles que :

L'honnêteté : S'interdire «d'emprunter» des documents officiels dans les mairies ou dans les salles d'archives, d'y apporter des annotations manuscrites ou de soustraire des feuillets.

La persévérance : Ne pas abandonner à la première difficulté.

La curiosité et la tolérance : Ces ancêtres que vous allez découvrir pouvaient parfois être riches ou nobles, protestants ou catholiques, bons, méchants, militaires, fonctionnaires, forçats, paysans ou mendiants, etc... Ils étaient pauvres la plupart du temps. Vous devrez les accepter tels qu'ils se présentent, même si leur vie ne correspond pas à vos attentes.

La sociabilité : Demandez de l'aide auprès d'un cercle ou d'une association de généalogie, auprès des secrétaires de mairie ou des responsables de salle de lecture aux Archives départementales. Acceptez qu'ils ne puissent pas tout vous dire ou vous donner tout de suite, ils font de leur mieux avec les moyens dont ils disposent. Gardez le sourire !

Aidez les autres quand vous le pouvez, échangez et si possible n'oubliez pas de dire «merci».

¹ Petit Guide de généalogie édité par la Fédération Française de Généalogie

UN CERCLE GENEALOGIQUE – pour quoi faire ?

Les familles vivaient autrefois au sein d'un même village, s'éparpillaient peu et rarement. Avec le progrès et les moyens de communication actuels, elles se sont dispersées à travers le monde et éprouvent le besoin de retrouver leurs racines. L'engouement pour la généalogie en est la conséquence. Pour répondre à ce besoin, des cercles ou associations de généalogie se sont créés en France, sous forme d'associations selon la loi du 1er Juillet 1901. Leur premier travail consiste à «dépouiller» acte par acte, tous les registres paroissiaux et pastoraux du département en privilégiant les mariages. Des tables alphabétiques imprimées sur papier sont constituées, facilitant le repérage des actes et levant les difficultés de lecture des actes anciens. Ces travaux sont à la disposition de tous les chercheurs aux Archives départementales et Mairies, sous des formes diverses selon les départements. Chaque cercle édite en principe un bulletin d'information trimestriel et possède aujourd'hui son propre site internet. La plupart d'entre eux sont regroupés au sein de la Fédération Française de Généalogie. Ils se réunissent en congrès locaux, régionaux, nationaux, échangent sur les forums, dans le but de faire connaître leurs travaux, faciliter les recherches et les rencontres entre tous les chercheurs, souvent cousins sans le savoir.

Certains organisent des séances d'initiation pour débutants (adultes ou enfants), des cours de paléographie (étude de l'écriture ancienne) ou des ateliers de lecture d'actes anciens. Tous fonctionnent avec des bénévoles et font de leur mieux avec les compétences et les moyens dont ils disposent.

L'activité d'un cercle ou d'une association de généalogie présente surtout un double intérêt : elle contribue à la protection du patrimoine écrit du département (les registres ne sont plus fragilisés par de nombreuses manipulations et photocopies) ainsi qu'à la compréhension et la vulgarisation de l'histoire locale (comment notre petite histoire s'inscrit-elle dans la grande ?). Elle facilite également les relations sociales diverses et intergénérationnelles.

A force de travailler sur le terrain, les bénévoles d'un cercle sont devenus des spécialistes des patronymes, de leur localisation et mouvements migratoires, des particularités locales. Ce sont des «experts», spécialistes de l'entraide. Leur dévouement est (presque) sans limite.

Ce que l'on peut attendre d'un cercle généalogique

Il est possible de faire sa généalogie sans faire partie d'un cercle généalogique. Ce dernier ne fera pas la généalogie à votre place. En revanche, il peut vous apporter une aide précieuse tant dans l'apprentissage des méthodes et des sources d'investigations, que de dépouillement. Cette aide vous permettra de dresser une généalogie fiable, sans ambiguïté. En sachant où l'on va, on gagne du temps et l'on en fait gagner au personnel des services consultés.

Ce que les dirigeants d'un cercle attendent de leurs adhérents

Avant tout l'esprit associatif. Chaque adhérent, selon ses compétences, son degré d'expertise et ses disponibilités, peut aider de diverses manières : d'abord en lui apportant son soutien par le biais d'une cotisation annuelle, puis en partageant ses travaux avec les autres adhérents via le bulletin trimestriel ou un forum de discussion. Enfin en tenant des permanences ou en effectuant des relevés manuscrits ou leur saisie informatique pour les plus avertis.

LE CERCLE GENEALOGIQUE DES DEUX-SEVRES

Il a été créé en 1990. Ses statuts ont été publiés au Journal Officiel du 4 juillet 1990 et déposés à la Préfecture des Deux-Sèvres où ils sont conservés sous la référence W792002023. Il est affilié à la Fédération Française de Généalogie et membre de l'Union Généalogique du Poitou-Charentes-Vendée.

Son siège social est hébergé par les Archives départementales au n° 26 de la rue de la Blauderie à Niort.

Son objectif : Article 2 de nos statuts : «... réunir des généalogistes amateurs afin, d'une part d'encourager et de faciliter leurs recherches généalogiques et d'autre part, de promouvoir sur le département des Deux-Sèvres, des actions d'intérêt général visant essentiellement à la sauvegarde du patrimoine historique et en particulier des documents d'archives anciens».

Le cercle généalogique des Deux-Sèvres est animé par **un conseil d'administration**. Les administrateurs ont été élus par les assemblées générales annuelles. Ils se réunissent 6 à 7 fois l'année pour définir les actions à mener, compatibles avec nos possibilités financières. Toute nouvelle candidature est bienvenue, nous avons besoin de toutes les compétences, que ce soit en termes de dépouillement, de communication, d'informatique, d'histoire, de paléographie, de comptabilité ou bien de secrétariat, etc...

Le nombre **des adhérents** est passé de 530 à près de 700 en quelques années. Ils sont répartis sur tout le territoire national, en Europe, en Australie et même en Amérique du Nord. Ils peuvent être reçus aux permanences de Niort, Parthenay et Thouars ou bien encore sur rendez-vous.

Le volume de **ses travaux** se mesure en millions d'actes et mètres de rayonnage. Nous avons actuellement dans notre base 2 000 000 d'actes lus, transcrits manuellement, saisis, vérifiés. Ils sont édités sous forme de tables alphabétiques par commune. Ces tables en papier sont conservées dans les mairies concernées ainsi qu'en salle de lecture des Archives départementales où elles occupent 16 m de rayonnages en consultation libre. Chaque poste informatique est équipé d'une base de données d'actes non filiatifs. Nos travaux sont consultables en ligne par tous les adhérents. Site «genea79.fr», rubriques «Nos travaux» et «Base de données». Depuis 2016, ils ont rejoint GENEABANK, une base de données nationale et gratuite pour les adhérents d'un cercle ou association de généalogie qui est contributrice. Ils sont aussi consultables chez «genealogie.com», base de données nationale, accessible de manière onéreuse.

Le cercle dispose d'une bibliothèque (ouvrages locaux et spécialisés), il édite un **bulletin trimestriel** : «GENEA79» ainsi que quelques ouvrages : les costumes, les coiffes, les médaillés de Sainte Hélène, de Niort en Nouvelle France, un guide pour les recherches protestantes (petit opuscule très précieux pour le département des Deux-Sèvres).

Pour joindre le CERCLE GENEALOGIQUE DES DEUX-SEVRES :

Une adresse postale : 26 Rue de la Blauderie **79000 NIORT**

Une adresse électronique : genea79@wanadoo.fr

Un site INTERNET : «www.genea79.fr»

MANUEL DU DEPOUILLEMENT

LE DEPOUILLEMENT

C'est une activité bénévole qui consiste à lire acte par acte, tous les registres de notre département (état civil, paroissiaux, pastoraux, minutes des notaires). Elle peut se faire à domicile, directement en ligne sur le site des Archives départementales

«archives.deux-sevres.com»

ou bien en salle de lecture des mêmes Archives départementales pour les notaires. Dans les deux cas, elle participe à l'œuvre collective.

Ces travaux de relevé systématique seront suivis de saisie, de contrôle, d'édition de tables et de l'alimentation des différentes bases de données. Pour les réaliser, les Archives départementales mettent à notre disposition un local équipé de matériel de bureau. Certains d'entre nous, sont habilités à consulter les documents originaux. Nous avons donc vis-à-vis de cette administration, des obligations morales et contractuelles à respecter. Nous en sommes les garants. C'est la raison pour laquelle notre cercle a mis en place un groupe de travail affecté à la coordination des travaux.

L'activité sous tente et vous aimeriez participer à l'œuvre collective. Quelles sont les conditions à remplir, comment procéder, quelles sont les règles à respecter ?

AVANT DE COMMENCER UN TRAVAIL DE DEPOUILLEMENT,

il est nécessaire

- d'avoir un minimum d'expérience en généalogie.
- d'être conscient de ses possibilités en matière de déchiffrement, par souci d'honnêteté envers les personnes qui consultent nos travaux. La capacité à lire les actes anciens s'acquiert avec de l'expérience et nous avons tous un jour, été débutant. Si la lecture de ces actes vous effraie, il reste celle de l'état civil qui en revanche, est à la portée de tous.
- de manipuler les registres confiés avec la plus extrême précaution (les taches, annotations, plis sur les feuilles sont prohibés).
- de travailler dans une optique collective (ce qui n'interdit pas de travailler sur une commune qui vous intéresse).
- d'accepter la mission confiée par le cercle généalogique des Deux-Sèvres, en signant le document d'engagement proposé.

Quelles sont les règles à respecter ?

- avoir de la rigueur, pour respecter ceux qui vous suivent dans la chaîne de réalisation.
- respecter les consignes données par le cercle et les imprimés validés par le conseil d'administration.
- tenir le cercle informé de l'avancée de vos travaux et de vos difficultés éventuelles.
- terminer le travail entrepris sans qu'il soit question de délai, puisque chacun avance à son rythme.
- le remettre une fois achevé au cercle qui vous a missionné pour le réaliser.

Chacun de nous constitue un maillon de cette chaîne qui fait avancer l'association. Le choix du bénévolat et d'un prestataire de services relève du conseil d'administration. Il implique quelques contraintes, mais nous y trouvons tous au final, le plaisir d'assouvir notre passion commune.

Comment s'y prendre ?

- faire part de votre intention en envoyant un courriel à «genea79@wanadoo.fr». L'un de nos responsables des dépouillements prendra contact avec vous et vous guidera dans le processus que vous définirez ensemble.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement au service de la généalogie associative.

CONSIGNES GENERALES

Par consignes, nous entendons diverses recommandations résultant de notre expérience, adaptées aux exigences de notre base de données en ligne ainsi qu'à celles du logiciel de saisie que nous venons d'adopter, en l'occurrence «Nimègue».

Vous trouverez dans l'ordre :

- les consignes générales s'appliquant à tout type d'acte,
- les consignes particulières formulées en regard de chaque type d'acte (Baptêmes/Naissances – Mariages – Contrats de mariage – Sépultures/Décès), immédiatement suivies de l'imprimé utilisé,
- les abréviations à utiliser (prénoms, parenté, professions, mois républicains).

La date :

Noter la date de l'acte (*parce que nous effectuons des relevés d'actes*) – Si elle n'est pas lisible, indiquer la date la plus proche et préciser en Commentaire Général «date approximative».

Pour la période révolutionnaire, noter la date comme elle est indiquée dans l'acte, (grégorienne ou républicaine). Le système exécute automatiquement la concordance entre la date saisie et la date applicable (*date grégorienne transformée en républicaine ou l'inverse*),

respecter aussi les formats ci-dessous :

- Date républicaine : JJ MM AA soit 19 Vd XII (19 vendémiaire an XII)
- Date grégorienne : JJ MM AAAA soit 05 01 1736.

Le numéro de la vue : (*indique la position de l'acte dans le registre en ligne*). Il doit être indiqué selon le format suivant :

- Vue = le numéro de la vue dans le registre en ligne (il change à chaque fois que l'on tourne la page),
- Reg = le nombre de pages dans le registre (il change à chaque fois que l'on change de registre).

Le NOM est en MAJUSCULE, tel qu'écrit dans l'acte. Si la personne est décédée, rajouter «+» après le NOM et le Prénom.

Le Prénom est à noter selon le format suivant : **Xxxxxx**, ex **Benjamin** – (Utiliser si possible les abréviations définies en fin de document).

Le sexe : Indiquer le sexe (d'après le genre indiqué dans l'acte quand le prénom n'est pas précisé ou ambigu (Dominique, Hilaire, etc...))

- Un «**F**» pour féminin, un «**M**» pour masculin.

La profession : Utiliser les abréviations (Voir liste en fin de document)

Les témoins : se limiter à ceux qui ont un lien de parenté (cf abréviations, en fin de document)

Les signes particuliers :

- ? (est utilisé quand on ne peut pas lire ou déchiffrer un mot)
- ! (est utilisé quand il y a un blanc)

Baptêmes/Naissances

Nos recommandations particulières pour ce type d'actes portent principalement sur les points ci-dessous :

1. Les mentions marginales

Porter une «X» dans la colonne «**MM**» s'il existe des mentions marginales. S'il n'en existe pas on ne met rien.

2. Commentaire Général

- Obit (si l'enfant est décédé)
- Date approximative (si la date n'a pu être lue)

3. Parrain/Marraine/Témoins

La nature des parrain/marraine ou témoins est précisée sous forme d'une lettre (celle qui est concernée) dans la colonne «**PMT**».

Pour la colonne suivante, respecter l'ordre et le format des informations, tels qu'indiqués sur l'imprimé. Penser aux abréviations pour le degré de parenté.

Baptême / Naissance				COMMUNE : SCIECQ							Fiche n° 1		GENEA79 (nov 2015)	
Date		ANNEE	Vue Reg	ENFANT		sexe	Père	Prof	Mère	Prof	M	Commentaire Général	P M T	P : Parrain M : Marraine T :Témo in NOM prénom parenté
J	M			NOM	Prénom		Prénom		NOM prénom					
15	1	1750	001 120	MOREAU	J ou Jean	M	P ou Pierre	Lb	FOURRE Je				P BRY P	
													M SAUQUET M	
22	1	1750	002 120	BAILLET	Hilaire	F	F	C	MARSAULT Ez				P BAILLET P = GP	
													M BONNET Je	
22	1	1750	002 120	MERCIER	Ph	M	Je	J	MOINARD M		obit le 24/1		P MOINARD P	
													M CHANTECAILLE Je	
23	1	1751	003 120	MERCIER	Jq	M	inconnu		MERCIER M				P MONARD P	
													M CHANTECAILLE Je	
15	1	1860	121 254	MARSAULT	Hilaire	F	P ou Pierre	C	FOURRE Ne		X		T FOURRE L = O	
													T MARSAULT M = T	

Mariages/Contrats de mariage

Nos recommandations particulières pour ce type d'actes portent principalement sur les points ci-dessous :

1. Époux/Épouse

Indiquer par priorité, les date et lieu de naissance, à défaut indiquer l'âge, sinon rien.

2. Témoins

- Ne retenir que ceux ayant un lien de parenté avec les époux et se limiter à deux par époux.
- Prioriser le degré de parenté (cf abréviations parenté).
- Penser aux abréviations pour les prénoms et parenté (pour faciliter la tâche des saisisseurs).

3. Commentaire Général

- Indiquer «date approximative» si la date la plus proche a été prise en compte.
- Enfant légitimé, le cas échéant.

4. Lieu de résidence

Il est indiqué dans tous les cas où il est précisé, y compris s'il s'agit de la commune que l'on relève (une abréviation définie en début de relevé peut être utilisée – ex. ST MARTIN DE ST MAIXENT = «SMSM».

5. Contrat de mariage

Noter la date de l'acte, les NOM, Prénom et résidence du notaire .

X		Mariage			COMMUNE : SCIECQ (Sc)			Fiche n° 1		GENEA 79 (nov 2015)				
Date		ANNEE	Vue Reg	EPOUX : <i>NOM Prénom</i>		Age	Date de naissance	PERE	MERE		Témoins			
J	M			Prof	Lieu de naissance	Prénom	NOM	Prénom	NOM	Prénom	Parenté			
1	15	1732	001	BAILLET P		28		J +	BONNET Mgd		BALLET	F	F	
Commentaires				264	MARSAULT Je		25		V	FOUCHER Le +		MARSAULT	P	O
				Lieux de résidence		Veuf / veuve : <i>NOM prénom</i>		Sc		Contrat de mariage				
				Epoux : St Rémy		Vf		Date		Notaire : <i>NOM prénom</i>		Lieu		
				Epouse : Sc		Vve								
Date		ANNEE	Vue Reg	EPOUX : <i>NOM Prénom</i>		Age	Date de naissance	PERE	MERE		Témoins			
J	M			Prof	Lieu de naissance	Prénom	NOM	Prénom	NOM	Prénom	Parenté			
10	19	1850	024	MORISSET E		42					MORISSET	PI	F	
Commentaires				156	MOINARD Ez		28		Jq +	MONNET Je		MORISSET	Gb	F
Reconnaissance fille Légitime Jeanne *1/5/1850 Prailles				Lieux de résidence		Veuf / veuve : <i>NOM prénom</i>		PRAILLES		MONNET Je		MOINARD	Mi	F
				Epoux		Vf : BOUTIN M		Date		Notaire : <i>NOM prénom</i>		Lieu		
				Epouse : PRAILLES		Vve		10/10/1850		DEPARIS		Prailles		
Date		ANNEE	Vue Reg	EPOUX : <i>NOM Prénom</i>		Age	Date de naissance	PERE	MERE		Témoins			
J	M			Prof	Lieu de naissance	Prénom	NOM	Prénom	NOM	Prénom	Parenté			
Commentaires				Lieux de résidence		Veuf / veuve : <i>NOM prénom</i>		Date		Notaire : <i>NOM prénom</i>		Lieu		
				Epoux		Vf								
				Epouse		Vve								
Date		ANNEE	Vue Reg	EPOUX : <i>NOM Prénom</i>		Age	Date de naissance	PERE	MERE		Témoins			
J	M			Prof	Lieu de naissance	Prénom	NOM	Prénom	NOM	Prénom	Parenté			
Commentaires				Lieux de résidence		Veuf / veuve : <i>NOM prénom</i>		Date		Notaire : <i>NOM prénom</i>		Lieu		
				Epoux		Vf								
				Epouse		Vve								
Date		ANNEE	Vue Reg	EPOUX : <i>NOM Prénom</i>		Age	Date de naissance	PERE	MERE		Témoins			
J	M			Prof	Lieu de naissance	Prénom	NOM	Prénom	NOM	Prénom	Parenté			
Commentaires				Lieux de résidence		Veuf / veuve : <i>NOM prénom</i>		Date		Notaire : <i>NOM prénom</i>		Lieu		
				Epoux		Vf								
				Epouse		Vve								

CM		Notaire : Me			Résidence :			Cote : 3 E			N° Fiche :			GENEA 79 (Oct 2015)		
Date Acte			NOMS/Prénoms <i>des mariés</i>	Profession	Prénom/père (+)	Prof	NOM/Prénom mère (+)	Résidence	Témoins :							
Année	J	M		Age	ou ancien conjoint				Parenté : Prénom/NOM							

Sépultures/Décès et Abjurations

Pas de recommandations particulières. En cas de doute, se référer aux consignes générales.

+		Sépulture / décès			COMMUNE : PAILLES				FICHE N° : 1		GENEA 79 (nov 2015)	
Date		Année	Vue Reg	NOM	Prénom	Sexe	Age	Profession	Conjoint NOM prénom	Père prénom	Témoins	
J	M									Mère NOM prénom	NOM prénom parenté	
1	3	1742	045 075	BAILLET	J	M	42	L	MARSAULT Jeanne +		MARSAULT J = BF BAILLET Jq = Fils	
15	3	1742	046 075	BONNET	Ph	F	45 j			BONNET L LAIDIN M +	LAIDIN J = O BONNET P = P	

Cercle Généalogique des Deux Sèvres

Abjurations		COMMUNE : SCIECQ				FICHE N° : 1		GENEA 79 (Oct 2015)	
N°	ANNEE	DATES		NOM	Prénom	Age	Prof.	CONJOINT (Nom Prénom)	Enfants (avec leurs âges)
		J	M						
1	1685	12	1	CHOLLET	Moïse	52	Cr	JAMONNEAU Mgd	J (12) P (8) M (5) Je (3)
2	1685	12	1	JAMONNEAU	Mgd	48		CHOLLET Moïse	
3	1685	12	1	CHOLLET	Ez	18			Fille de Moïse et JAMONNEAU Mgd
4	1685	12	1	CHOLLET	D	16			Fille de Moïse et JAMONNEAU Mgd

LISTE des Abréviations : « PRÉNOMS »

Classement alphabétique

Ab	Abraham	M
Ax	Alexandre	M
Al	Alexis	M
An	André	M
Ad	Andrée	F
A	Anne	F
At	Antoine	M
Ate	Antoinette	F
Aug	Auguste	M
Agn	Augustin	M
Bpt	Baptiste	M
Bt	Barthélémy	M
Bj	Benjamin	M
Bo	Bonaventure	M
C	Catherine	F
Cs	César	M
Ch	Charles	M
Ct	Charlotte	F
Cl	Claude	M
D	Daniel	M
Dv	David	M
Dn	Denis	M
Dne	Denise	F
Dm	Dominique	M
Ed	Edith	F
Ez	Elisabeth	F
Es	Esther	F
E	Etienne	M
Ege	Eugénie	F
Fl	Fleurance	F
F	François	M
Fe	Françoise	F
Gb	Gabriel	M
Gbe	Gabrielle	F
Gn	Geneviève	F
Go	Georges	M
G	Germain	M
Ge	Germaine	F
Gi	Gilles	M
Gl	Guillaume	M
HI	Hélène	F
H	Henri	M
Hr	Hilaire	M
Ho	Honorine	F
I	Isaac	M
Is	Isabelle	F
Jqe	Jacqueline	F
Jq	Jacques	M
Jqt	Jacquette	F
J	Jean	M
Je	Jeanne	F
Jh	Jehan	M
Jhe	Jehanne	F
Jo	Joseph	M
Js	Josué	M
Jd	Judith	F
Ju	Jules	M
Jn	Julien	M
Lr	Laurent	M
Lg	Léger	M
Lge	Légère	F
Ln	Léon	M
La	Léonard	M
L	Louis	M
Le	Louise	F
Md	Madeleine	F
Mgd	Magdeleine	F
Mg	Marguerite	F
Ma	Marianne	F
M	Marie	F
Mr	Marthe	F
Mn	Martin	M
Mt	Mathieu	M
Mtr	Mathurin	M
Mtre	Mathurine	F
Mi	Michel	M
Mie	Michelle	F
Mz	Moïze	M
N	Nicolas	M
Ne	Nicole	F
O	Olivier	M
PI	Paul	M
Prt	Perette	F
Pe	Perrine	F
Ph	Philippe	M
P	Pierre	M
Ra	Radégonde	F
R	René	M
Re	Renée	F
Rb	Robert	M
Rs	Rose	F
Sa	Samuel	M
Sm	Simon	M
Sme	Simone	F
Sz	Suzanne	F
Sb	Sébastien	M
Th	Thomas	M
The	Thérèse	F
Ts	Toussaint	M
Ve	Vincende	F
V	Vincent	M

LISTE des Abréviations : « LIENS de PARENTÉ »

F	Frère	BF	Beau Frère	GP	Grand Père	N	Neveu
S	Soeur	BS	Belle Soeur	GM	Grand Mère	C	Cousin
G	Gendre	BP	Beau Père	O	Oncle	CG	Cousin Germain
B	Bru	BM	Belle Mère	T	Tante		

LISTE des Abréviations : « PROFESSIONS »

Classement alphabétique

Ad	Adjoint	Cha	Chasseron	Lb	Laboureur à bœufs	Sa	Sacristain
A	Agriculteur	Ci	Chirurgien	Lr	Laboureur à bras	Sl	Scieur de Long
Ap	Apothicaire	Cd	Cordier	Mr	Maire	Sn	Sénéchal
Aq	Arquebusier	Cn	Cordonnier	Ma	Mancœuvre	Sg	Sergent
Ab	Aubergiste	Co	Couturière	Mg	Ménagère	S	Sergetier
Av	Avocat	C	Cultivateur	Md	Marchand	Sve	Servante
B	Blatier	Cu	Curé	MI	Maréchal	Svi	Serviteur
Bd	Bordier	D	Domestique	Mc	Maçon	T	Tailleur
Bde	Bordière	Ep	Épicier	Me	Meunier	Th	Tailleur d'habits
Bc	Boucher	E	Escuyer	Mn	Menuisier	Te	Tailleuse
Bo	Boulangier	F	Fermier	M	Métayer	Ti	Tireur d'Étain
Cbr	Cabaretier	Fc	Fille de confiance	N	Notaire	Tp	Tailleur de pierres
Cf	Cafetier	Fo	Forgeron	Nr	Notaire royal	Tn	Tanneur
Ct	Cantonnier	Gc	Garde Champêtre	Ng	Négociant	Tx	Texier
Cap	Capitaine	G	Garçon	Pt	Praticien	Ts	Tisserand
Ca	Cardeur	Hc	Homme de confiance	Pr	Procureur	Vi	Vigneron
Chp	Chapelier	I	Instituteur	Pf	Procureur fiscal	V	Voiturier
Cb	Charbonnier	J	Journalier	P	Propriétaire		
Cr	Charpentier	Je	Journalière	Rt	Rentier		
Ch	Charron	L	Laboureur	Sb	Sabotier		

LISTE des Abréviations : « MOIS du CALENDRIER RÉPUBLICAIN »

Vd / Vend	Vendémiaire	Ni / Nivo	Nivôse	Ge / Germ	Germinal	Me / Mess	Messidor
Br / Brum	Brumaire	Pl / Pluv	Pluviôse	Fl / Flor	Floréal	Th / Ther	Thermidor
Fm / Frim	Frimaire	Vt / Vent	Ventôse	Pr / Prai	Prairial	Fr / Fruc	Fructidor
Co / Comp	Complémentaire						